



Ecole élémentaire « Les hirondelles »
6-8 Place de Stalingrad
95 190 Fontenay en Paris - 0951116 X
☎ 01 34 71 17 05 - 📠 01 34 71 17 02

Compte rendu de la réunion du conseil d'école du **vendredi 8 février 2013**
de 18h45 à 20h45

Salle de classe n°7 de l'école élémentaire.

1^{ère} partie en commun avec l'école maternelle sur les rythmes scolaires

2^{ème} partie spécifique à l'école élémentaire

Ordre du jour :

Points proposés par l'équipe d'école :

- 1 **Les rythmes scolaires** : Informations et échanges sur l'évolution des rythmes scolaires.
- 2 **Le PPMS** : Point sur l'évolution du dossier.
- 3 **Equipement informatique** : Evolution
- 4 **Point sur les projets 2012-2013**

Points proposés par le comité des parents d'élèves :

- 5 **Festival du livre** : Les résultats.
- 6 **Fête de Noël** : Bravo à tous, bilan de la soirée, point sur la vente des programmes.
- 7 **Aide personnalisée** : Faire le point. Et qu'en est-il du retour aux parents ?
- 8 **Cantine** : La nouvelle organisation est-elle satisfaisante ? Les activités sportives au cours de ce temps sont-elles en place ?
- 9 **Piscine** : Faire le point.
- 10 **Classe transplantée** : Faire le point (lieu, activités programmées, budget, ...)
- 11 **Sorties de fin d'année** : Des sorties sont-elles programmées : lieux et dates ? Besoin d'une participation financière ?
- 12 **Réforme des rythmes scolaires (1^{ère} partie)**
- 13 **Propreté des toilettes** : Faire le point concernant les propositions faites au dernier conseil d'école.
- 14 **Le stationnement des véhicules aux abords de l'école** : Faire le point sur les propositions faites au dernier conseil d'école.
- 15 **Planning des événements organisés par les parents :**
 - Carnaval le 6 avril avec défilé dans le village, boum et gouter,
 - Cross des parents le samedi 25 mai,
 - Kermesse le 22 juin matin (participation en confectionnant les affiches, jeux, ...) Les enseignants sont les bienvenus.

Etaient présents :

Pour la municipalité: Mme RIVET

Pour l'Education Nationale : M. NUGOU (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)

Parents d'élèves (maternelle): Mmes BULLE, GODEAU, QUILLERIE et SAPIA.

Parents d'élèves (élémentaire): Mmes AUROUX, BALDUZZI, BOUGOIN, DUARTE, GOSSELIN, PAPIN, TREHOUT et TROTTIER.

Enseignants (maternelle): Mmes HEBERT, FAVRE et PILLITTERI.

Enseignants (élémentaire): Mmes BECQUET, BRION-GUICHARD, CAESTECKER, THUMARIN et TOUPANCE, M. COCHET et GOMEZ.

Excusées : Mme BILLOUÉ (IEN Louvres-Marly-Fosses) Mmes JOSSE, BIELLE-GARNIER (enseignantes)
Mme SADON (parent d'élève maternelle).

1) Après un tour de table de présentation le conseil d'école commun maternelle/élémentaire commence le débat concernant la **modification des rythmes scolaires**.

Un rappel est fait par Mme Rivet qui présente le projet du gouvernement, ses finalités, modes de fonctionnement et différentes options d'emploi du temps. Localement, ce projet sera proposé par les municipalités puis validé par les services de l'Education Nationale : Inspecteur de circonscription et DASEN. Cette réforme aura un impact sur les enseignements mais également sur les activités périscolaires.

Une réunion a déjà été effectuée en mairie le 24/01 avec la municipalité, les parents, les enseignants et la directrice du centre de loisirs. Un consensus a été trouvé concernant l'allègement de la journée d'enseignement des élèves et l'étalement sur 9 demi-journées. La mise en place de la demi-journée supplémentaire se fera le mercredi et non le samedi. La mise en place d'un temps périscolaire est obligatoire si l'école termine avant 16h30 ; la pause méridienne doit être d'au moins 1h30.

Une autre concertation, prévue le 12/02 réunira à nouveau la municipalité, les parents (élus ou non), les enseignants, la directrice du centre de loisirs mais également des représentants des services communaux, des sports de la communauté de communes, des associations fontenaysiennes, de membres du CCAS,...

Beaucoup de problèmes d'ordre financier et de personnel sont à prévoir, se posera notamment la question du financement : par les familles ou par la mairie du temps ainsi dégagé.

Le conseil municipal doit se décider avant le 31/03 dans le cas où un report serait demandé pour 2014. L'information aux familles quant à l'organisation retenue sera communiquée avant fin avril.

Cette partie du conseil d'école durera plus d'une heure au cours de laquelle plusieurs hypothèses d'horaires seront abordées, commençant la journée plus ou moins tard : 8h30, 8h45, 9h ; avec une pause méridienne plus ou moins longue : de 2h à 2h45 ; avec une fin de journée plus ou moins tardive : 15h45 à 16h30. (Voir ci-dessous)

- a) 9h-12h / 14h15-16h30 avec activité périscolaire de 13h30 à 14h15.
- b) 8h30-11h30 / 13h45-16h00 avec activité périscolaire de 13h00 à 13h45.
- c) 8h30-11h30 / 13h30-15h45 avec activité périscolaire de 15h45 à 16h30.
- d) 8h30-11h30 / 14h15-16h30 avec activité périscolaire de 13h30 à 14h15.
- e) 8h45-11h45 / 14h15-16h30 avec activité périscolaire de 13h30 à 14h15.

Pour respecter au mieux les périodes de vigilance des enfants vis-à-vis des enseignements et pour que la pause méridienne n'excède pas une durée de 2h15, les hypothèses « a » et « e » sont privilégiées.

Chaque possibilité a ses avantages et inconvénients pour les enfants, les enseignants, les familles, la mairie, par rapport aux coûts prévisibles... mais Mme Rivet insiste au nom de la municipalité pour que l'intérêt des enfants soit considéré en tout premier lieu. Un sondage sera distribué aux familles afin d'évaluer les besoins quant à un accueil du matin.

L'ordre du jour reprend ensuite, maternelle et élémentaire étant scindés en deux salles différentes. Mme rivet devant participer à ces deux conseils restera d'abord répondre aux questions concernant la municipalité avec l'élémentaire puis rejoindra la réunion maternelle, les points à l'ordre du jour seront donc abordés dans le désordre (pour plus de lisibilité ils sont remis dans l'ordre dans ce CR).

2) Le PPMS

C'est un document qui regroupe l'ensemble des procédures à mettre en place en cas d'accident grave ou de catastrophe naturelle. Ce plan s'élabore conjointement avec la Municipalité. Il est ensuite présenté au Conseil d'École et validé à l'occasion d'une simulation.

A ce jour, l'école est au début de l'élaboration du PPMS. Nous sommes en retard par rapport au reste de la circonscription étant donné que celle-ci avait commencé ce travail un an avant notre ancienne circonscription de Viarmes Luzarches. Il sera normalement, présenté lors d'une prochaine réunion du Conseil d'École ; l'échéance est qu'il soit validé étant la fin de l'année scolaire.

3) **Equipement informatique** : Mme Rivet évoque une grande envie de la municipalité de mettre en place une classe numérique. L'évaluation a déjà été réalisée. Des enseignants, accompagnés de Mme Rivet sont allés dans une école de Goussainville observer ce matériel à l'aide du Conseiller Pédagogique TICE de la circonscription. L'intérêt est évident et concret. Mme Rivet proposera donc le 25/02 au conseil municipal la dotation de l'école élémentaire de 16 postes mobiles

et l'aménagement de 2 VPI (vidéo projecteur interactif) afin d'équiper deux classes l'an prochain.

4) Point sur les projets 2012-2013 : le CM1/CM2 a travaillé avec l'aide de l'association d'urbanistes « Robin des Villes » sur le projet d'agrandissement de Fontenay en Paris. Le but était de prendre en compte les idées et souhaits des enfants de ce que pourraient être les espaces publics et leur aménagement. C'est un travail en production d'écrit et géographie pour un retour en mairie au mois de mars. Des classes ont bénéficié d'animations du SIGIDURS permettant d'évoquer tri et recyclage des déchets. Le projet de classe transplanté est bien avancé, le dossier est remonté à l'Inspection. Plusieurs enfants non partants à ce jour, surtout pour des raisons personnelles. Les familles peuvent trouver des moyens pour se procurer des affaires de ski entre elles, l'école essaiera de trouver un moment pour une mise en contact plus facile.

5) Festival du livre : 1858€ de recettes cette année, c'est plus que l'an dernier. L'école maternelle a participé à ce projet cette année à la bibliothèque comme l'élémentaire mais pour plus de facilité la possibilité de délocaliser l'événement pour les petits est évoquée. Concrètement, l'opération permet d'offrir des livres à la bibliothèque de Fontenay et 2 ou 3 livres par classe.

6) Fête de Noël : le spectacle a été réussi cette année encore. La vente des programmes a rapporté 900€, c'est moins que les années passées. Le bar a rapporté 300€ de chiffre d'affaire. Le constat se confirme qu'il est mieux de séparer les spectacles de la maternelle et de l'élémentaire.

7) Aide personnalisée : le point est fait, cela continue comme précédemment. Aucun retour individuel n'est fait aux familles : c'est un temps de travail qui peut bien sûr être abordé en entretien ou en remise de carnets.

8) Cantine : des petits manques réguliers sont signalés : fromage, fruits, sont souvent en nombre insuffisant. Ces problèmes ont déjà été signalés au fournisseur par la mairie. Des activités sont proposées aux enfants et rencontrent beaucoup de succès auprès d'eux.

9) Piscine : nouveauté cette année, puisque toutes les classes y vont, sur un temps moins long mais qui permet d'éviter les ruptures précédentes en CE2 et CM1. Quelques absences trop fréquentes de certains élèves sont regrettées : il est rappelé que l'activité piscine est obligatoire comme toute activité sportive à l'école.

10) Classe transplantée : voir 4)

11) Sorties de fin d'année : pour le cycle 3, la classe transplantée siphonnant toutes les subventions sorties et cars, seules des sorties très proches pourraient être envisagées. Les classes de cycle 2 préparent des sorties.

12) Réforme des rythmes scolaires (voir 1^{ère} partie)

13) Propreté des toilettes : travaillé en conseil des élèves et en réunion avec la directrice du CLSH ; une campagne d'affichage a été faite dans les WC et un rappel est fait régulièrement. Faire le point concernant les propositions faites au dernier conseil d'école.

14) Le stationnement des véhicules aux abords de l'école : le problème persiste ; Cela peut être abordé avec les enfants lors de la prévention routière mais les parents accompagnant leurs enfants doivent se responsabiliser.

15) Planning des événements organisés par les parents :

- Carnaval le 6 avril avec défilé dans le village, boum et goûter
- Cross des parents le samedi 25 mai
- Kermesse le 22 juin matin